

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

1. Date à laquelle la Fiche descriptive a été remplie : 28-01-2001

Pays : ALGERIE

3. Nom de la zone humide : MARAIS DE LA MACTA

4. Coordonnées géographiques : 35°41' N , 00°10' W

5. Altitude : 0 à 9 mètres **6. Superficie :** 44.500 ha

7. Descriptif

La Plaine de la Macta est une dépression triangulaire séparée du golfe d'Arzew par un cordon dunaire bordé au Nord Ouest par le massif de la Sebkhia d'Arzew et au Nord Est par la retombée sud du plateau de Mostaghanem, la plaine de Sig et de l'Habra qui la prolonge s'élargit fortement dans le sens Est Ouest et atteint au sud les contreforts de l'Atlas Tellien les Monts de Ouled Ali et des Béni Chougrane à Mohammadia. Ces plaines reçoivent toute une série d'Oueds dont les plus importants sont, d'Ouest en Est l'Oued Sig, l'Oued Habra et l'Oued Tinn. La plaine de la Macta comporte à la fois des plans d'eau, des marais et des steppes plus ou moins humides situées en général en dessous de la cote des 9 m.

8. Type de zone humide

marine : A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. ZK (a)

continentale : L. M. N. O. P. Q. R. Sp. Ss. Ts. U. Va. Vt. W. Xf. Xp. Y. Zg. ZK (b)

9. Critères de Ramsar : 1.2.3.4.5.6.7.8 Critère qui caractérise le mieux le site : 3

10. Une carte du site est elle joint? oui

11. Nom et adresse de la personne qui remplit la fiche

Mme AMEUR NAZIHA : Chef de bureau des zones humides. Direction de la Protection de la Flore et de la Faune. Tel 213.2.91.53.14 et 91.52.86
Fax 213.021.91.53.14. Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar BenAknoun-Alger-Algérie.

12. Justification des critères

Critère 1 :

Les marais de la Macta représentent un type de zone humide rare en Afrique du Nord en raison de la diversité des milieux qu'ils renferment et notamment les sansouires qui rappellent les milieux de la Camargue en France. Ce site est unique en Algérie de par la présence d'une diversité de groupements de salsolacées annuelles qu'ils renferment et qui forment rarement de telles associations dans d'autres régions.

Critère 3 :

Les marais de la Macta abritent une grande diversité biologique, on y retrouve une grande variété d'espèces végétales halophytes, de nombreux invertébrés ainsi que des poissons.

L'avifaune a fait l'objet de nombreux travaux par des ornithologues étrangers qui ont proposé son classement dès les années 1970

(Voir annexe). Metzmacher y a recensé 47 espèces d'oiseaux d'eau dont 17 limicoles , 11 espèces marines et 16 espèces de rapaces ainsi que de nombreuses espèces terrestres y compris celles qui sont rares telles que l'outarde canepetière et la sarcelle marbrée. La présence d'une végétation importante permet la nidification de nombreuses espèces tels que la poule sultane le butor étoilé et le héron pourpré. La nidification de certaines espèces a été confirmé par le passé comme la sarcelle marbrée et le tadorne casarca. L'outarde canepetière y était présente toute l'année ainsi que le flamant rose (Ledant et al, 1981). Les poissons de cette région sont représentés par l'anguille (*Anguilla anguilla*) qui pénètre dans cette zone en raison de l'embouchure de l'oued qui débouche dans la mer Méditerranée, ainsi que la carpe (*Cyprinus carpio*), le barbeau (*Barbus sp*) et la gambuse (*Gambusia affinis*).

De nombreux amphibiens et reptiles y sont également présents. Ce site, malgré sa grande richesse, n'a pas fait l'objet d'études comparé aux zones humides d'El Kala.

13. Localisation générale:

Les marais de la Macta se trouvent pour leur plus grande partie dans la wilaya de Mascara, le reste des territoires est partagé entre les wilaya de Mostaganem et Oran. Les marais sont localisés à 17 km de la ville de Mohammadia et à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Oran.

14. Caractéristiques physiques

Géologie:

La Macta est une dépression sublittorale séparée du Golf d'Arzew par un cordon dunaire. Les terrains présentent des variations alluvionnaires et certains sols sont constitués par des alluvions argileux salifères, les marais proprement dit présentent des alluvions limono-argileux.

Les formations géologiques datent du mécanisiez et sont responsables de la salinisation des plaines sublittorales de l'Oranie, une autre source de salinisation est l'évaporation de la lagune que constitue la plaine de l'Habra, après l'effondrement de la Thyrréneïde et la transgression préflandrienne qui a de nouveau rempli d'eau de mer la grande dépression. L'évaporation de ce volume d'eau a contribué à augmenter les quantités de sels dans les strates alluvionnaires.

Dans la majeure partie de la basse plaine, les sols argileux présentent une grande accumulation de chlorure dans leurs horizons superficiels.

Hydrologie :

Les marais de la Macta font partie du grand bassin versant de la Macta qui fait 1.368 677 ha, ils sont alimentés par trois oueds permanents, l'oued Tinn, l'oued Habra et l'oued Sig . Ce dernier alimente davantage la basse plaine que les deux autres qui sont partiellement canalisés jusqu'à la rivière Macta, de nos jours celle-ci se jette directement dans la Méditerranée. La situation topographique basse de cette plaine ne lui permet pas de drainer facilement les eaux de pluie ramenées par un réseau hydrographique dense, ce qui facilite une submersion de la partie nord où l'altitude est inférieure à 1 mètre. La salinité de l'eau peut atteindre 3,7 à 11,3 g/l , dans le lac Bounefer la salinité varie de 12 à 60g/l.

Climat:

Les pluies dans cette région ont souvent un caractère torrentiel et tombent en moyenne une cinquantaine de jours par an d'octobre à avril-mai. La période hivernale se caractérise aussi par une température clémente. La saison sèche s'étend de juin à septembre juillet et août étant

presque absolument secs et très chauds. La température moyenne du mois le plus chaud est de 33° C alors que celle du mois le plus froid est de 8°C. Ces plaines sont balayées par des vents qui selon leur origine et la saison adoucissent ou exacerbent le climat.

Ce sont surtout des vents du Nord Ouest ou de l'Ouest, plus rarement du Nord sauf en été. Un vent du Sud, le sirroco, peut se manifester qu'elle que soit la saison.

Il y a lieu de signaler que la sécheresse qui a touché l'Ouest de l'Algérie durant ces dix dernières années a eu des conséquences sur les quantités d'eau au niveau des zones humides et plus particulièrement à la Macta.

15. valeurs hydrologiques

Les fonctions réelles de ces marais n'ont pas fait l'objet d'étude, néanmoins cette zone humide est une zone de captage de sédiments et d'épandage des crues en raison de sa faible altitude.

16. Caractéristiques écologiques

On peut distinguer au niveau de la plaine plusieurs habitats, les zones humides qui sont constituées de marais et de basse plaine, des lacs de petites superficies ou sebkhas ainsi que des zones steppiques formées par des groupements végétaux halophiles, des zones boisées et enfin des zones cultivées.

La plaine de la Macta comporte à la fois des plans d'eau, des marais et des steppes plus ou moins humides situées en général en dessous des 9 m.

La superficie des zones les plus humides peut atteindre 100 km², mais varie évidemment avec la pluviosité. Ses limites Nord et Ouest sont bien marquées; celles du Sud Ouest c'est à dire les marais proprement dits, sont généralement bien visibles grâce à l'existence de barrières argileuses.

A l'Ouest de la plaine, on rencontre des pièces d'eau libre pourvues de végétation qui sont en étroite relation avec ces marais. Des étangs alimentés en eau par l'oued Sig, sont permanents durant toute l'année. A l'Ouest de l'oued Tinn on retrouve quelques grands plans d'eau temporaires et peu profonds, entourés de vastes broussailles et de tamaris, le voisinage de l'oued Habra présente également des zones de tamaris inondables difficilement accessible.

Les zones steppiques

Dans les basses plaines les zones steppiques qui occupent de très grandes surfaces couvertes d'halipède assurent la transition entre les zones humides et les zones cultivées, elles servent de lieux de nidification aux oiseaux et de zones de pâtures.

Des champs de céréales et de vignobles se rencontrent sur les plateaux et dans les plaines qui ne sont pas atteintes par la salinité.

Les zones boisées sont essentiellement constituées de pin d'Alep (*Pinus halepensis*) sur les contreforts des collines de Sig, et de genévrier sur les dunes de la Macta. Les forêts de tamaris qui occupaient de grandes superficies ont régressé pour n'atteindre actuellement que de très petits bosquets.

17. Flore remarquable

Les marais de la Macta abritent une flore diversifiée représentée par des groupements de salsolacées annuelles considérées par Simmoneau comme étant rare au niveau de l'Afrique du Nord. On y retrouve selon ce même auteur *Salicornia europea* qui est extrêmement rare en Afrique du Nord et en Algérie en particulier, ainsi que *Spergularia Doumerguaei*, endémique à l'Oranie littorale, qui n'a été rencontrée que dans 2 ou 3 localités, *Sueada maritima* forme rarement des peuplement aussi importants.

De nombreux groupements on été identifiés dans cette zone humide par Tafer en 1993 on y rencontre :

- Le groupement à *Scirpus maritimus* qui renferme de nombreuses espèces tels que *Ranunculus aquatilis*, *Rumex Crispus*, *Juncus subulatus* et *Juncus maritimus*.
- Le groupement à *Scirpus maritimus* et *Juncus subulatus*.
- Le groupement à *Tamarix africana* et *Salsola oppositifolia*.
- Le groupement à *Atriplex halimus*.
- Le groupement à *Sueda fruticosa*.
- Le groupement à *Inula crithmoides*.
- Le groupement à *Salicornia fruticosa*.
- Le groupement à *Arthrocnemum macrostachyum*.

Dans les parties inondées poussent *Potamogeton pectinatus*, *Ruppia maritima* et *Zanichellia palustris*.

18. Faune remarquable

La Macta est réputée pour l'avifaune qu'elle abrite, particulièrement durant la période hivernale. En plus des migrateurs de nombreux sédentaires trouve dans cette zone un lieu favorable pour la nidification .

Metzmacher dans ces travaux sur cette région y a recensé les espèces suivantes :

1-Oiseaux aquatiques

Ardéidé : Héron pourpré- Aigrette garzette- Héron garde-boeufs- Héron crabier- Héron bihoreau- Héron cendré- Butor étoilé- Butor blongios- Echasse blanche

Podicipedidae: Grébe huppé - Grébe à cou noir- Grébe castagneux.

Threskiornithidae : - Ibis falcinelle- Spatule blanche.

Ciconiidae : Cigogne blanche.

Anatidae : Oie cendrée- Tadorne de Belon- Tadorne casarca- Canard colvert -Sarcelle d'hiver- Sarcelle marbrée- Sarcelle d'été- Canard chipeau- Canard siffleur Canard pilet- Canard souchet- Fuligule milouin- Fuligule morillon- Fuligule nyroca- Nette rousse- Macreuse noire.

Rallidés : Râle d'eau - Poule d'eau- Poule sultane- Foulque macroule.

Limicoles : Avocette-Huitrier pie- Grand gravelot-Petit gravelot- Gravelot à collier interrompu- Pluvier argenté- Pluvier doré - Vanneau huppé- Tourne pierre à collier- Bécassine des marais -Bécassine sourde- Courlis corlieu- Courlis cendré- Barge à queue noire-Barge rousse- Chevalier guignette- Chevalier cul-blanc- Chevalier sylvain- Chevalier gambette- Chevalier arlequin- Chevalier aboyeur-Chevalier stagnalite- Chevalier combattant- Bécasseau variable- Bécasseau minute- Bécasseau de Temminck- Bécasseau Sanderling- Bécasseau cocli.

Stercorariidé : Grand labbe.

Laridé : Goéland brun- Goéland argenté - Goéland d'audouin-Goléand railleur- Mouette mélanocéphale- Mouette rieuse- Mouette pygmée.

Sternide : Sterne naine- Sterne Caugek- Sterne Hansel- Sterne caspienne- Strene pierregarin - Guifette noire- Guifette leucoptère- Guifette moustac.

Gruidé : Grue cendrée.

Sulidé : Fou de Bassan

Phoenicopteridé : Flamant rose.

Phalacrocoracidé : Grand cormoran.

2- Rapaces

Percnoptère d'Égypte - Aigle royal - Aigle ravisseur- Aigle de Bonelli- Aigle botté- Buse féroce - Milan noir- Busard des roseaux- - Busard Saint Martin- Busard cendré- Circaète Jean

le blanc- Balbuzard pêcheur- Faucon pèlerin -Faucon d'Eléonore- Faucon lanier- Faucon crécerelle- Chouette effraie- Hibou grand duc- Hibou moyen duc -Chouette chevêche

3- Oiseaux terrestres

Oedicnème criard- Glaréole à collier- Outarde canepetière- Perdrix gabra- Caille des blés.

Autres non passereaux

Pigeon biset, Pigeon ramier, Tourterelle des bois, Coucou gris, Coucou geai, Martinet pâle, Martinet noir, Martinet alpin, Martin pêcheur d'Europe, Huppe fasciée, Torcol fourmilier.

19. Valeurs sociales et culturelles

La zone humide de la Macta est utilisée par les riverains et les nomades notamment en période de sécheresse pour le pâturage du cheptel ovin et bovin en raison de la présence d'espèces halophiles très recherchées par les ongulés.

20. Régime juridique des terres

a) site :

Les lacs et les parties inondées font partie du domaine public hydraulique

b) région : La région avoisinant le site est de type domaniale, il existe néanmoins quelques enclaves de terres privées.

21. Occupation actuelle des sols

Les principales activités, qu'on retrouve dans cette zone humide sont l'agriculture et l'élevage, on recense au niveau de la périphérie de nombreuses exploitations collectives (EAC) et individuelles (EAI), (126 E.A.C et 20 E.A.I), sur une superficie d'environ 10 000 hectares. On pratique également l'apiculture. Les marais de la Macta offrent une zone de pâturage aux bovins durant presque toute l'année, et sont utilisés durant la période de transhumance estivale par les nomades pour le cheptel ovin.

22. Facteurs défavorables

Le colmatage partiel de l'entrée de l'Oued Sig provoque en période estivale un assèchement des grands plans d'eau, ceci entraîne une perturbation en période de sécheresse chez les populations d'oiseaux et de poissons. La forêt des dunes de la Macta a connu de multiples dégradations, suite au prélèvement anarchique par les riverains et autres du bois de tamaris.

Les Oueds ont fait l'objet par le passé de pollution diverses. Les marais de la Macta et plus particulièrement les zones steppiques et agricoles connaissent une activité anthropique importante basée sur l'agriculture et l'élevage, cette activité devrait être réglementée voire interdite dans les milieux de grand intérêt biologique. La sécheresse est peut-être le facteur naturel le plus défavorable auquel fait face actuellement la Macta.

23. Mesures de conservation

Pour l'instant, il n'existe aucun statut de conservation spécifique à la zone. Les terres forestières et à vocation forestières sont sous l'égide de l'administration des forêts et les zones humides font partie du domaine public hydraulique et les terres agricoles sont soit de nature privée ou étatique.

24. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

De nombreux travaux scientifiques ont reconnu l'importance internationale des marais de la Macta. En 1983, Metzmacher. M, de l'Institut de Zoologie de Liège ; Bernard Ochando- Bléda de l'Institut National Agronomique d'El Harrach; Jean Paul Jacob de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique; Annie Jacob Remacle de la faculté des Sciences

Agronomiques de Gembloux; Dolf Van Wijk de la Faculté des Sciences catholiques de Toernooiveld aux Pays Bas, Paul Rutjes du Ministère de l'Agriculture et de la pêche aux Pays Bas (voir doc en annexe) ont démontré la nécessité de préserver les Marais de la Macta et ont proposé aux autorités locales de les ériger en territoires protégés. A la fin des années 80 une première tentative de classement des marais de la Macta en réserve naturelle par les services concernés a été entamée sans jamais aboutir.

Actuellement la Direction Générale des Forêts a repris ce dossier , la procédure de classement en tant que réserve naturelle est en cours, elle devrait être finalisée au courant de cette année.

25. Recherche scientifique en cours et équipement:

Les marais de la Macta ont bénéficié d'un financement FPS par la Convention Ramsar en 1996 , le bénéficiaire étant **l'Agence Nationale pour la protection de la Nature**. A ce jour les résultats de cette étude ne sont pas finalisés. Elles devraient aboutir au courant de cette année.

26. Education et sensibilisation à la conservation:

Seule une ONG locale active actuellement pour l'éducation et la sensibilisation à la conservation du grand public. Les Conservation des forêts territoriales concernées entreprendront une vaste campagne de sensibilisation rentrant dans le cadre du projet de classement.

27. Loisirs et tourisme:

La zone humide ne connaît pas un afflux touristique important, Néanmoins la partie dunaire mitoyenne à la Macta, qui donne sur la mer Méditerranée, connaît en période estivale une grande affluence par les estivants qui viennent des wilaya limitrophes.

Le classement de la réserve naturelle de la Macta prévoit l'annexion de cette partie, car elle constitue une zone très riche de par ses composantes écologiques, et permettra de jouer un rôle tampon pour la zone humide.

28. Juridiction:

La juridiction territoriale est assurée par l'état, représenté par les wilaya territorialement concernées à savoir, Mascara Oran et Mostaganem , la juridiction fonctionnelle est assurée par les services des différents ministères, hydraulique, agriculture, environnement, chacun d'eux est chargé des questions relevant des ses prérogatives.

29. Autorité de gestion:

La conservation des Forêts de Mascara sera chargée de la gestion de ce site après la fin de la procédure de classement en tant que réserve naturelle.

30. Références:

Ledant, J.P-Jacob, J.P- Jacobs P-Malher, F-Ochando B- Roché,J. 1981- Mise à jour de l'avifaune algérienne.

Metzmacher, M- 1979- Les oiseaux de la Macta et de sa région (Algérie)- Extrait du bulletin Aves 16 p 89-123.

Morgan, N.C- 1982. An ecological survey of standing waters in North West Africa: II. Site descriptions for Tunisia and Algeria.

Tafer, B 1996- Végétation halophile de la plaine de Mohammadia (Macta Oranie)- Cours de perfectionnement- Conservation et mise en valeur des milieux naturels . INESA Mostaganem de 15 au 20 juin 1996.

Quezel, P- Simonneau, P- 1960- Quelques aspects de la végétation des terrains salés des plaines Sub-Littorales de l'Oranie Orientale. Bulletin n° 6- 1960.